

Pesticides: cadre d'action communautaire pour une utilisation durable des pesticides

2006/0132(COD) - 21/10/2009 - Rectificatif à l'acte final

OBJECTIF : **Rectificatif** à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable (*directive publiée initialement au JO L 309 du 24.11.2009*).

CONTENU : la directive instaure un cadre pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec un développement durable en réduisant les risques et les effets des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement et en encourageant le recours à la lutte intégrée contre les ennemis des cultures et à des méthodes ou techniques de substitution, telles que les moyens non chimiques alternatifs aux pesticides.

La date de transposition de la directive est le **26 novembre 2011** (et non le 14 décembre 2011).